

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

1658
Dossier concernant un tableau de
Rubens (La Vierge & l'Enfant Jésus) *appelé*
par M. Léon Garachez

2158

inv. 2860

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

2158 M. Léon Garachez. tabl. de Rubens (La Vierge & l'Enfant Jésus)

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 2158

OBJET :

Liquidation des frais
de restauration

ANNEXE

Expédié le

23¹ / 99

Muselles, le 18 Mai 1899

Monsieur le Ministre des
Beaux-Arts

Nous avons l'honneur de vous faire
parvenir, sous ce pli, en double
expédition, une facture de l'import
de Fr. 250. du chef de la
restauration du tableau de J. J. Rubens
intitulé "La Vierge et l'Enfant".

Nous vous prions, Monsieur le
Ministre, de vouloir bien en faire
signer la liquidation et d'agréer
l'assurance de notre haute
considération.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

EXERCICE	CHAPITRE	ARTICLE	Opération	Montant	Reste
				22147.50	
				250.	
				21897.50	



Tableaux anciens
et
Modernes

Objets d'Art
Rentoilage · Transposition
Parquetage et Restauration
ENCADREMENTS
en tous genres et tous styles

2 et 4 Rue de Ligne

Bruxelles, le 18 Mai 1899

J. Buëso,

Messieurs les Président et Membres
de la Commission directrice des Musées
royaux de Belgique Doivent.

P. P. Rubens - « La Vierge et l'enfant Jésus »
Bois H. 165 x L. 148

Enlevé une partie collée sur le panneau,
parqueté, fixé des parties de couleur soulevée
et verni ————— f 250. »

Total francs 250. »

Certifié sincère et conforme à la somme de:
" deux cent cinquante francs. "

J. Buëso

Vu :

Pour la Commission directrice

Le Président

Le Secrétaire,

M. A. Van M... C. Tétin

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 2158.

OBJET :

autorisation de restaurer

"la Vierge et l'Enfant", de
J. J. Rubens.

ANNEXE :

Expédié le

8³/99

Bruxelles, le

8 Mars

1899.

A Monsieur Druys,

244, rue de la Régie,
Eg.

M ———,

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que vous êtes
autorisé à entreprendre, aux
conditions et prix indiqués dans
votre lettre du 6 février écoulé,
la restauration du tableau
"la Vierge et l'Enfant", de J. J.
Rubens.

Veuillez agréer, etc.

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

Le Secrétaire,

13
Tableaux anciens
et
Modernes

Objets d'Art

Rentoilage · Transposition
Parquetage et Restauration

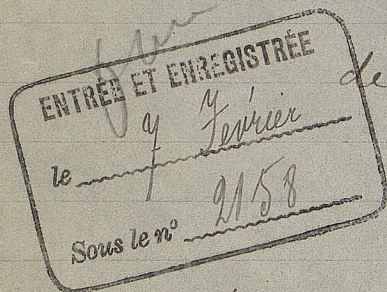
ENCADREMENTS

en tous genres et tous styles

244 Rue de Ligne

Bruxelles, le 6 février 1899

J. Buëso,



Messieurs les Président et Membres
de la Commission directrice des Musées
Royaux de Belgique

J'ai l'honneur de vous soumettre
ci-dessous devis pour la restauration du
tableau "La Vierge et l'Enfant Jésus" de P.P. Rubens,
bois H: 0,67 L: 0,48:

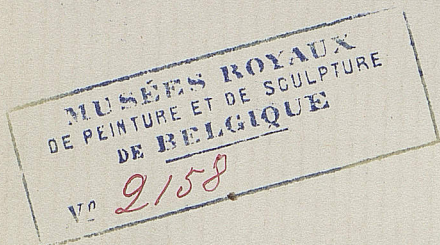
A droite du panneau un montant en bois
est collé sur une fente.

Il y a lieu d'enlever ce montant, parquer, fixer quelques parties soulevées et parer les vieux vernis.

Le prix de ce travail, dont je garantis la parfaite exécution sera de: deux cent cinquante francs

Dans l'attente de vos ordres veuillez agréer Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués

J. Buëso



(4)
Brux. 16 février 1882

à M^{le} Ministre des
Intérieur

Vous savez bien voulu
autoriser verbalement la
Commission d'histoire à
acquiescer pour la cession
une œuvre de Rubens
à la plus haute importance
d'une qualité d'œuvre
conservatoire de l'art.

La Commission vous prie
M^{le} le Ministre, de recevoir
l'expression de sa vive
gratitude pour la résolution
que vous avez eue pour
prendre dans l'intérêt
des Collections de l'Etat.

Elle a l'honneur de
saluer, de vous adresser
aujourd'hui, la présente

nécessaire pour les liqui-
dation d'une somme de
7 (sept) francs due à M.
Leon Gachez, pour la
cession dont il s'agit.

Une somme de contrat
propre à être le ~~rapport~~
de la Commission, le prix
du tableau de Rubens
dont être payé à Paris.
Nous ~~avons~~ comptant
M. le Min. que nous
nous en bien prendre
nous en afin que la
somme susmentionnée
puisse être touchée à
Paris, par M. Gachez,
ainsi que cela se pratique
habituellement pour les
acquisitions faites en
vente publique

Veuill. agr. M. le Min.
L'agr. de M. le Min.
Le Secrétaire
D. H. L. H.



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2159

PARIS, 41, RUE JAFFITTE

Le Soussigné déclare qu'il lui est
des parties Musées royaux de peinture
et de sculpture de Belgique la
Somme de cinquante quinze mille
francs en paiement d'un tableau
de P. P. Rubens représentant
Yorice et l'enfant Jésus, acquis par
les dits Musées, suivant le
Contrat passé le 27 décembre 1881
à Paris le 9 janvier 1882
Jadis Paris le 9 janvier 1882
L'acquéreur
41, rue Jaffitte

Tu la présente déclaration s'élevant
à la somme de cinquante quinze mille francs.

Le Président,

Le Secrétaire,
W. Schierens

Louis Sallais

(2)

Bruxelles, 4 février 1882.



Monsieur le Ministre,

Une circonstance se présente pour le Musée de faire une acquisition de la plus haute importance. Il s'agit d'un tableau de Rubens entièrement de la main de Rubens (La Vierge & l'Enfant Jésus), d'une qualité et d'une conservation parfaites.

La Commission est unanime sur l'importance qu'il y aurait pour la Collection de l'Etat d'acquiescher de cette production véritablement capitale. Nous avons l'honneur de vous faire remarquer que la décision est

à Monsieur le Ministre des
Intérieur.

prendre et urgente attendu que
le possesseur du tableau n'est
guère de passage à Bruxelles
et ne saurait attendre.

Le prix du tableau est de 7500 francs.
N'ayant pas eu l'avantage de
vous rencontrer à notre Hôtel
nous avons communiqué à M.
le Secrétaire-général qui a bien
voulu promettre de vous les
transmettre, toutes les indications
propres à appuyer la demande
d'autorisation que nous avons
l'honneur de vous demander.

Nous vous prions Monsieur
le Ministre d'agréer l'assurance
de notre haute considération

Par le Président
Le Vice-Président

Le Secrétaire
P. Stievenart



MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

PARIS, 41, RUE LAFFITTE

2158

1
Monsieur Louis Gallait
Président de la Commission d'administration
des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture d'une part,
Et Monsieur Gaucher, demeurant à
Paris, d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit:
Monsieur Gaucher déclare céder aux
dits Musées un tableau de J. P. Rubens
représentant la Vierge et l'enfant
Jésus. Le paysage est emprunté par
J. Breughel Van Velours. Le
prix de cette œuvre peinte sur bois
et mesurant 65 centimètres de
hauteur sur 48 centimètres de
largeur, est fixé à quinze
mille francs, payable à Paris.

Fait double à Paris, le 27
décembre 1881

Monsieur Gaucher
41, rue Laffitte

Louis Gallait